

LE CONSEIL D'ÉTAT

DE LA

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

vu l'arrêté du 20 mars 1995 instituant le prix « Salut l'étranger ! »,

vu le protocole de décision du jury du 7 novembre 2017,

sur la proposition du conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale,

décerne à

**« Programme Français pour tous »
de la Faculté des lettres et des sciences humaines,
Neuchâtel,**

un prix de Fr. 3'000.-

pour l'année 2017.

Donné sous le sceau du Conseil d'État.

Neuchâtel, le 4 décembre 2017

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT
Le président, La chancelière,
L. FAVRE S. DESPLAND



REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
CONSEIL D'ÉTAT